

Etats parties aux Protocoles du 8 juin 1977

Liste arrêtée au 31 décembre 1990

Nous donnons ci-après la liste chronologique, arrêtée au 31 décembre 1990, de tous les Etats qui sont devenus parties aux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949, adoptés le 8 juin 1977.

Le nom des Etats est indiqué en abrégé, la numérotation des Etats parties aux Protocoles est divisée en deux colonnes, la première donne le nombre des Etats parties au Protocole I, la deuxième le nombre des Etats parties au Protocole II.

Dans la troisième colonne, on indique par une initiale le type de l'acte officiel reçu par le depositaire, le Conseil fédéral suisse: R — ratification; A — adhésion.

Dans la quatrième colonne, il est indiqué si la ratification ou l'adhésion a été accompagnée de réserves ou de déclarations (en utilisant la désignation choisie par l'Etat qui les a formulées). Il est en outre mentionné, par l'abréviation «Commission int.», si l'Etat concerné a accepté la compétence de la Commission internationale d'établissement des faits, par la déclaration prévue à l'article 90, paragraphe 2, du Protocole I.

PROTOCOLES		DATE OFFICIELLE		
I	II	DE	TYPE DE	
		L'ENREGISTREMENT	L'ACTE REÇU	REMARQUES
1978				
1	1	Ghana	28 février	R
2	2	Libye	7 juin	A
<i>Entrée en vigueur des Protocoles: 7 décembre 1978</i>				
3	3	El Salvador	23 novembre	R

1979

4	4	Equateur	10 avril	R	
5	5	Jordanie	1 mai	R	
6	6	Botswana	23 mai	A	
7		Chypre	1 juin	R	Protocole I seul
8	7	Niger	8 juin	R	
9	8	Yougoslavie	11 juin	R	Déclaration
10	9	Tunisie	9 août	R	
11	10	Suède	31 août	R	Réserve; Commission int.

1980

12	11	Mauritanie	14 mars	A	
13	12	Gabon	8 avril	A	
14	13	Bahamas	10 avril	A	
15	14	Finlande	7 août	R	Déclaration; Commission int.
16	15	Bangladesh	8 septembre	A	
17	16	Laos	18 novembre	R	

1981

18		Viet Nam	19 octobre	R	Protocole I seul
19	17	Norvège	14 décembre	R	Commission int.

1982

20	18	Corée (Rép.)	15 janvier	R	Déclaration
21	19	Suisse	17 février	R	Réserves; Commission int.
22	20	Maurice	22 mars	A	
23		Zaïre	3 juin	A	Protocole I seul
24	21	Danemark	17 juin	R	Réserve; Commission int.
25	22	Autriche	13 août	R	Réserves; Commission int.
26	23	Sainte-Lucie	7 octobre	A	
27		Cuba	25 novembre	A	Protocole I seul

1983

28	24	Tanzanie	15 février	A	
29	25	Emirats arabes unis	9 mars	A	Déclaration
30		Mexique	10 mars	A	Protocole I seul
31		Mozambique	14 mars	A	Protocole I seul
32	26	St-Vincent- et-Grenadines	8 avril	A	
33	27	Chine	14 septembre	A	Réserve

34	28	Namibie*	18 octobre	A	
35	29	Congo	10 novembre	A	
36		Syrie	14 novembre	A	Protocole I seul; Déclaration
37	30	Bolivie	8 décembre	A	
38	31	Costa Rica	15 décembre	A	
1984					
	32	France**	24 février	A	Protocole II seul
39	33	Cameroun	16 mars	A	
40	34	Oman	29 mars	A	Déclaration
41	35	Togo	21 juin	R	
42	36	Bélize	29 juin	A	
43	37	Guinée	11 juillet	A	
44	38	Rép. Centra- fricaine	17 juillet	A	
45	39	Samoa- Occidental	23 août	A	
46		Angola	20 septembre	A	Protocole I seul; Déclaration
47	40	Seychelles	8 novembre	A	
48	41	Rwanda	19 novembre	A	
1985					
49	42	Koweït	17 janvier	A	
50	43	Vanuatu	28 février	A	
51	44	Sénégal	7 mai	R	
52	45	Comores	21 novembre	A	
53	46	Saint-Siège	21 novembre	R	Déclaration
54	47	Uruguay	13 décembre	A	Commission int.***
55	48	Suriname	16 décembre	A	
1986					
56	49	St-Christophe- et-Nevis	14 février	A	
57	50	Italie	27 février	R	Déclarations; Commission int.
58	51	Belgique	20 mai	R	Déclarations; Commission int.****
59	52	Bénin	28 mai	A	

* Instruments d'adhésion déposés par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie.

** Lors de son adhésion au Protocole II, la France a fait une communication relative au Protocole I.

*** Par déclaration du 17 juillet 1990.

**** En date du 27 mars 1987.

60	53	Guinée équatoriale	24 juillet	A	
61	54	Jamaïque	29 juillet	A	
62	55	Antigua-et- Barbuda	6 octobre	A	
63	56	Sierra Leone	21 octobre	A	
64	57	Guinée-Bissau	21 octobre	A	
65	58	Bahrein	30 octobre	A	
66	59	Argentine	26 novembre	A	Déclarations
	60	Philippines	11 décembre	A	Protocole II seul
1987					
67	61	Islande	10 avril	R	Réserve; Commission int.
68	62	Pays-Bas	26 juin	R	Déclarations; Commission int.
69		Arabie Saoudite	21 août	A	Réserve
70	63	Guatemala	19 octobre	R	
71	64	Burkina Faso	20 octobre	R	
1988					
72	65	Guyana	18 janvier	A	
73	66	Nlle-Zélande	8 février	R	Déclarations; Commission int.
74		Rép. pop. dém. de Corée	9 mars	A	Protocole I seul
75		Qatar	5 avril	A	Protocole I seul; Déclaration
76	67	Libéria	30 juin	A	
77	68	Iles Salomon	19 septembre	A	
78	69	Nigéria	10 octobre	A	
1989					
79	70	Gambie	12 janvier	A	
80	71	Mali	8 février	A	
81		Grèce	31 mars	R	
82	72	Hongrie	12 avril	R	
83	73	Malte	17 avril	A	Réserves; Commission int.
84	74	Espagne	21 avril	R	Déclarations; Commission int.
85	75	Pérou	14 juillet	R	
86	76	Liechtenstein	10 août	R	Réserves; Commission int.
87	77	Algérie	16 août	A	Déclarations; Commission int.
88	78	Luxembourg	29 août	R	
89	79	Côte-d'Ivoire	20 septembre	R	
90	80	Bulgarie	26 septembre	R	

91	81	URSS	29 septembre	R	Déclaration; Commission int.
92	82	Biélorussie	23 octobre	R	Commission int.
1990					
93	83	Ukraine	25 janvier	R	Déclaration; Commission int.
94	84	Tchécoslovaquie	14 février	R	
95	85	La Barbade	19 février	A	
96	86	Yémen (Rép. arabe)	17 avril	R	
97	87	Roumanie	21 juin	R	
98	88	Canada	20 novembre	R	Réserves; Déclarations; Commission int.
99	89	Paraguay	30 novembre	A	

Au 31 décembre 1990, 99 Etats étaient parties au Protocole I et 89 au Protocole II.

Vingt Etats avaient accepté la compétence de la Commission internationale d'établissement des faits.
